



Procès-Verbal Commission Départementale Pré-Compétitions U13

N° 09
20 Novembre 2025

Présents : Jean-Luc Briand, Président de la Commission
Maxence Desmas - Benjamin Huteau - Jordan Lust - Manuel Vinet

Assistent : Isabelle Perrette
Sébastien Cornuault, CTD DAP

Appel

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats, le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée s'il :

- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- est relatif à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- porte sur le classement en fin de saison.

Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

Approbation des Procès-Verbaux

La Commission approuve le PV n° 8 du 13 novembre 2025 sans réserve.

Critérium U13F

- **Nouvel engagement**
GF Mouzillon Vignoble 2 (560640) => U13F Foot à 5
Le calendrier est modifié et les clubs sont informés.

Forfaits

- **Forfaits**

La Commission prend connaissance :

- Des équipes ayant déclaré forfait en procédure normale
- Des équipes ayant déclaré forfait en procédure d'urgence
- Des rencontres non jouées pour équipe adverse absente

Conformément à l'article 26 du règlement de l'épreuve et l'annexe 5 financière des Règlements Généraux, un club déclarant forfait doit en aviser son adversaire, son District et la Commission d'Organisation de toute urgence, par écrit et au moins 2 jours à l'avance, sans préjuger des pénalités fixées par la Commission d'Organisation en application de l'Annexe 5.

La liste des équipes forfaits figure en annexe.

- **Forfaits généraux**

La Commission prend connaissance du forfait général en U13F D2 à 8 groupe D de l'équipe 1 de FC Guémené/Nozay suite à l'email du 14/11/2025. L'équipe est déclarée forfait général et amendée du triple du droit d'engagement soit 45€.

Feuilles de match

La Commission rappelle l'application des dispositions réglementaires relatives à l'établissement des feuilles de match et leur transmission.

Article 28 : « 1. La rencontre est traitée sous feuille de match informatisée. Dans la circonstance exceptionnelle d'un dysfonctionnement constaté par les officiels, une feuille de match papier originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant par messagerie officielle, dans le délai de 24 heures après le match.

En cas de retard dans le retour de la feuille de match par l'équipe recevante, et jusqu'à 4 jours ouvrables après la rencontre, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. À compter du 5^{ème} jour ouvrable, le club fautif est passible du doublement de l'amende ainsi que de la perte du match à l'équipe recevante. L'équipe visiteuse ne bénéficie pas des points correspondant au gain du match, elle conserve alors le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.

2. Pour les rencontres non traitées sous feuille de match informatisée, la feuille de match originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant, dans le délai de 24 heures après le match.

Dispositions District de Football de Loire-Atlantique :

En cas de dysfonctionnement, un rapport d'échec FMI devra être complété et signé par les responsables des deux équipes et l'arbitre de la rencontre. Ce document disponible sur le site Internet du District est à renvoyer avec la feuille de match papier.

Le non-respect de ce délai entraîne, à l'encontre du club fautif, une amende dans les conditions fixées au paragraphe 1 du présent article. »

Article 35 : « 1. Le club organisateur saisit sur le site internet de la FFF (ou via la Feuille de Match Informatisée), le résultat de sa rencontre,

- a) avant 20h00 pour les rencontres disputées en diurne, avant 00h00 pour les rencontres disputées en nocturne.
 - b) Dans le cas où un club doit saisir plusieurs résultats le même jour et qu'une ou plusieurs rencontres se déroulent en nocturne, l'ensemble de ses résultats devra être saisi avant 00h00.
2. En cas d'une ou plusieurs infractions à cette disposition au cours d'une semaine, le club se verra infliger une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. »

Il est rappelé de veiller à disposer des accès à la FMI avant chaque rencontre. Un rappel est effectué en ce sens auprès des clubs pour que leurs dirigeants en disposent. De plus, en cas de non-utilisation de la FMI, un rapport d'échec devra être envoyé avec la feuille de match papier.

- **Feuilles de match non reçues du 15 novembre 2025**

N° match	Division	Club recevant	Club visiteur	Décision
55147727	U13 D2 G	Vertou USSA 3	Orvault SF 3	Réclamée
55148158	U13 D3 F	Aigrefeuille AS Maine 2	St Julien Divatte 3	Réclamée
55149180	U13 D4 E	Le Cellier Mauves FC 3	St-Sébastien FC 4	Réclamée
55149803	U13 D5 I	Aigrefeuille AS Maine 3	Pt St-Martin FCGL 3	Réclamée

Coupes et Challenges

- **Organisation des tours**

Le tableau figure en annexe.

- **Festival Foot U13M Pitch**

La Commission constitue pour le tour d'évaluation 16 centres de 2 x 3 équipes, soit 96 équipes, numérotées de 1 à 3 sous forme de mini-championnat sur une journée.

Le tour 2 se jouera le 6 décembre 2025.

Organisation des rencontres

H0 : 1-2 et 3-4

H+25 min : 1-3 et 2-4

H+50 min : 1-4 et 2-3

Foot à 8 - U13 : 30 minutes (1x30')

Les horaires du début des plateaux sont définis dans l'outil FAL et affichés sur le Site Internet dans la rubrique FAL. Toute modification d'horaire doit être adressée au préalable au District.

Décompte des points

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

Qualification : 2 équipes qualifiées sur 3 soit 64 équipes.

Important : Les autres équipes intégreront le Challenge « Espoirs » Crédit Agricole Niveau 1 au prochain tour.

Important : Les résultats seront à saisir dans l'outil FAL et feuilles de plateau et de composition des équipes seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : iperrette@foot44.fff.fr sous 48 heures. **Les clubs retardataires pourront être amendés.**

Tous les clubs doivent remettre leur feuille de composition avant le début des rencontres sous peine d'amende et de perte par pénalité.

- **Challenge Espoirs Crédit Agricole U13 – Niveau 1**

La Commission constitue 32 centres de 4 équipes numérotées de 1 à 4.

Le tour 2 se jouera le 6 décembre 2025.

Organisation des rencontres (groupes de 4 équipes)

H0 : 1-2 et 3-4

H+25 min : 1-3 et 2-4

H+50 min : 1-4 et 2-3

Foot à 8 - U13 : 20 minutes (1x20')

Organisation des rencontres (groupe de 3 équipes si forfait ou exempt)

H0 : 1-2

H+35 min : 1-3

H+1h10 min : 2-3

Foot à 8 - U13 : 30 minutes (1x30')

Les horaires du début des plateaux sont définis dans l'outil FAL et affichés sur le Site Internet dans la rubrique FAL. Toute modification d'horaire doit être adressée au préalable au District.

Décompte des points

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

Niveau 1

Qualification : 2 équipes qualifiées sur 4 pour le prochain tour soit 64 équipes.

Important : Toutes les autres équipes classées 3e et 4e intégreront le Challenge « Espoirs » Crédit Agricole Niveau 2 au prochain tour.

Important : Les **résultats** seront à saisir dans l'outil FAL et **feuilles de plateau et de composition des équipes** seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : iperrette@foot44.fff.fr sous 48 heures. **Les clubs retardataires pourront être amendés.**
Tous les clubs doivent remettre leur feuille de composition avant le début des rencontres sous peine d'amende et de perte par pénalité.

- **Challenge Espoirs Crédit Agricole U13 – Niveau 2**

La Commission constitue 32 centres de 4 équipes numérotées de 1 à 4.

Le tour 2 se jouera le 6 décembre 2025.

Organisation des rencontres (groupes de 4 équipes)

H0 : 1-2 et 3-4

H+25 min : 1-3 et 2-4

H+50 min : 1-4 et 2-3

Foot à 8 - U13 : 20 minutes (1x20')

Organisation des rencontres (groupe de 3 équipes si forfait ou exempt)

H0 : 1-2

H+35 min : 1-3

H+1h10 min : 2-3

Foot à 8 - U13 : 30 minutes (1x30')

Les horaires du début des plateaux sont définis dans l'outil **FAL** et affichés sur le Site Internet dans la rubrique **FAL**. **Toute modification d'horaire doit être adressée au préalable au District.**

Décompte des points

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

Niveau 2

Qualification : 2 équipes qualifiées sur 4 pour le prochain tour et les 16 meilleures 3^e soit 80 équipes.

Important : Toutes les autres équipes classées intégreront la Coupe Foot5.

Important : Les **résultats** seront à saisir dans l'outil FAL et **feuilles de plateau et de composition des équipes** seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : iperrette@foot44.fff.fr sous 48 heures. **Les clubs retardataires pourront être amendés.**
Tous les clubs doivent remettre leur feuille de composition avant le début des rencontres sous peine d'amende et de perte par pénalité.

Le Président de la Commission,
Jean-Luc Briand

L'assistante,
Isabelle Perrette



4 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 – Festival Foot U13M - Pitch

Tour 2
Samedi 06 Décembre 2025

Saison 2025/2026

CENTRE N°01 - St-Marc s/Mer Foot

Poule A

- 1 - Camoël Presqu'île Vilaine Fc 1
- 2 - St-Marc s/Mer Foot 1
- 3 - Pornic Foot 1

Poule B

- 4 - Guérande La Madeleine As 1
- 5 - Guérande Sa 1
- 6 - St-Nazaire Af 1

CENTRE N°02 - Pontchâteau Aos

Poule A

- 1 - Avéssac Fégréac Sc 1
- 2 - Pontchâteau Aos 1
- 3 - Pornichet Es 1

Poule B

- 4 - Gj Portes de Bretagne 1
- 5 - Montoir Cs 1
- 6 - St-André des Eaux 1

CENTRE N°03 - Plessé Dresny Es

Poule A

- 1 - Pontchâteau St-Guillaume As 1
- 2 - Plessé Dresny Es 1
- 3 - Erbray Jeunes 1

Poule B

- 4 - Vay Marsac Fc 1
- 5 - Nozay Os 1
- 6 - Châteaubriant Voltigeurs 1

CENTRE N°04 - Gj Mésanger St-Géréon

Poule A

- 1 - Gj Abbaretz Pierre Bleue 1
- 2 - Gj Mésanger St-Géréon 1
- 3 - Gj Loireauxence Vair 1

Poule B

- 4 - Mouzeil Teillé Ligné Fc 1
- 5 - Oudon Couffé Fc 1
- 6 - Derval Sc Nord Atlantique 1

CENTRE N°05 - Nort s/Erdre Ac

Poule A

- 1 - St-Vincent des Landes Lustvi 1
- 2 - Nort s/Erdre Ac 1
- 3 - Blain Es 1

Poule B

- 4 - Vallons Erdre Fc Vip 1
- 5 - La Chapelle s/Erdre Ac Chapelain 1
- 6 - Sucé s/Erdre Jge 1

CENTRE N°06 - Fay Bouvron Fc

Poule A

- 1 - Fay Bouvron Fc 1
- 2 - Herbignac Sc 1
- 3 - Vigneux Es 1

Poule B

- 4 - Treillières Sf 1
- 5 - Couëron Chabossière Fc 1
- 6 - Gj Asl Fccm 1



CENTRE N°07 - Grandchamp As

Poule A

- 1 - Grandchamp As 1
- 2 - Riaillé Ufce Donneau 1
- 3 - Carquefou Usja 1

Poule B

- 4 - Ancenis Rcsg 1
- 5 - Nantes Sc 1
- 6 - Nantes Fc Toutes Aides 1

CENTRE N°08 - Nantes Don Bosco Foot

Poule A

- 1 - Nantes Don Bosco Foot 1
- 2 - Gj du Vignoble 1
- 3 - Nantes La Mellinet 1

Poule B

- 4 - Héric Fc 1
- 5 - Nantes St-Félix Ccs 1
- 6 - Orvault Sf 1

CENTRE N°09 - Nantes St-Médard Doulon Asc

Poule A

- 1 - Bouguenais Foot 1
- 2 - Nantes St-Médard Doulon Asc 1
- 3 - Nantes St-Pierre 1

Poule B

- 4 - Indre Basse Us 1
- 5 - Thouaré s/Loire Us 1
- 6 - Nantes Bellevue Jsc 1

CENTRE N°10 - Orvault Rc

Poule A

- 1 - St-Herblain Oc 1
- 2 - Orvault Rc 1
- 3 - Nantes Dervallières Acs 1

Poule B

- 4 - Nant'Espoir Fc 1
- 5 - St-Étienne de Montluc Fc Loire et Sillon 1
- 6 - St-Herblain Uf 1

CENTRE N°11 - Gj de Goulaine

Poule A

- 1 - Le Cellier Mauves Fc 1
- 2 - Gj de Goulaine 1
- 3 - Sautron As 1

Poule B

- 4 - Vertou Foot Es 1
- 5 - Gétigné Boussay Fc 1
- 6 - Nantes Métallo Sc 1

CENTRE N°12 - Vieillevigne La Planche Asf

Poule A

- 1 - Vieillevigne La Planche Asf 1
- 2 - Le Loroux Landreau Osc 1
- 3 - Gorges Élan 1

Poule B

- 4 - St-Hilaire de Clisson Fcssm 1
- 5 - Clisson Étoile 1
- 6 - Vallet Es 1

CENTRE N°13 - St Fiacre Côteaux Vignoble Fc

Poule A

- 1 - Pont St-Martin Fc Gd Lieu 1
- 2 - Les Sorinières Élan Foot 1
- 3 - St Fiacre Côteaux Vignoble Fc 1

Poule B

- 4 - Aigrefeuille As Maine 1
- 5 - Rezé Aepr 1
- 6 - St-Julien Divatte Fc 1

CENTRE N°14 - Vertou Ussa

Poule A

- 1 - La Montagne Fc 1
- 2 - Ste-Pazanne Retz Fc 1
- 3 - Vertou Ussa 1

Poule B

- 4 - Chaumes Arche Fc 1
- 5 - Bouaye Fc 1
- 6 - St-Sébastien s/Loire Fc 1



CENTRE N°15 - Rouans Vue Es des Marais

Poule A

- 1 - Rouans Vue Es des Marais 1
- 2 - St-Père en Retz 1
- 3 - Rezé Fc 1

Poule B

- 4 - La Chevrolière Herba 1
- 5 - Géneston As Sud Loire 1
- 6 - Nantes Fc 1

CENTRE N°16 - Chauve Éclair

Poule A

- 1 - St-Michel Océane Fc 1
- 2 - Chauve Éclair 1
- 3 - St-Philbert Gd Lieu Us 1

Poule B

- 4 - St-Viaud Frossay Us 1
- 5 - St-Nazaire Immaculée Fc 1
- 6 - St-Brévin Ac 1





4 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 - Challenge "Espoirs" Crédit Agricole U13 - Niveau 1

Tour 2

Samedi 06 Décembre 2025

Saison 2025/2026

CENTRE N°01 - Paimboeuf Estuaire Fc

- 1 - St-Nazaire Af 3
- 2 - Paimboeuf Estuaire Fc 2
- 3 - Pornic Goëlands Sanm 1
- 4 - St-Nazaire Immaculée Fc 3

CENTRE N°03 - St-Joachim Fc Brière

- 1 - St-Nazaire Af 2
- 2 - Gj Asl Fccm 2
- 3 - St-Joachim Fc Brière 1
- 4 - Chauvé Éclair 2

CENTRE N°05 - St-Nazaire Af

- 1 - Gj La Baule Côte d'Amour 1
- 2 - St-Marc s/Mer Foot 4
- 3 - St-Nazaire Af 4
- 4 - Besné Ja 1

CENTRE N°07 - Campbon Ubcc

- 1 - Campbon Ubcc 1
- 2 - Sautron As 3
- 3 - Pontchâteau St-Guillaume As 2
- 4 - Couëron Chabossière Fc 3

CENTRE N°09 - Guenrouët Us

- 1 - Guenrouët Us 1
- 2 - Guémené Pays Fc 2
- 3 - Blain Es 2
- 4 - Campbon Ubcc 3

CENTRE N°11 - Châteaubriant Voltigeurs

- 1 - Derval Sc Nord Atlantique 2
- 2 - Vay Marsac Fc 2
- 3 - Châteaubriant Voltigeurs 3
- 4 - Châteaubriant Al 1

CENTRE N°02 - St-Brévin Ac

- 1 - Piriac Es Pays Blanc 1
- 2 - Guérande La Madeleine As 2
- 3 - St-Michel Océane Fc 2
- 4 - St-Brévin Ac 2

CENTRE N°04 - St-Nazaire Ump

- 1 - St-André des Eaux 2
- 2 - Camoël Presqu'île Vilaine Fc 2
- 3 - St-Nazaire Ump 2
- 4 - Paimboeuf Estuaire Fc 1

CENTRE N°06 - Ste-Reine Crossac Foot

- 1 - Donges Fc 1
- 2 - Ste-Reine Crossac Foot 1
- 3 - St-Étienne de Montluc Fc Loire et Sillon 2
- 4 - St-Marc s/Mer Foot 3

CENTRE N°08 - Gj Portes de Bretagne

- 1 - Savenay Malville Prinquiau Fc 1
- 2 - Guenrouët Us 2
- 3 - Gj Portes de Bretagne 3
- 4 - Pontchâteau Aos 2

CENTRE N°10 - Guémené Pays Fc

- 1 - Campbon Ubcc 2
- 2 - Plessé Dresny Es 3
- 3 - Gj Portes de Bretagne 2
- 4 - Guémené Pays Fc 1

CENTRE N°12 - Moisdon Meilleraye Édd

- 1 - Châteaubriant Voltigeurs 2
- 2 - Erbray Jeunes 3
- 3 - Moisdon Meilleraye Étoile du Don 1
- 4 - Plessé Dresny Es 2





CENTRE N°13 - Gj Abbaretz Pierre Bleue

- 1 - Gj Abbaretz Pierre Bleue 2
- 2 - Orvault Sf 4
- 3 - Grandchamp As 2
- 4 - Ancenis Rcasg 2

CENTRE N°15 - Oudon Couffé Fc

- 1 - Gj Loireauxence Vair 2
- 2 - Gj Joué Les Touches 2
- 3 - Nort s/Erdre Ac 3
- 4 - Oudon Couffé Fc 2

CENTRE N°17 - Thouaré s/Loire Us

- 1 - Thouaré s/Loire Us 2
- 2 - La Roche Blanche Côteaux 1
- 3 - St-Fiacre Côteaux Vignoble Fc 3
- 4 - Nantes Don Bosco Foot 2

CENTRE N°19 - Ste-Luce s/Loire Us

- 1 - La Chapelle s/Erdre Ac Chap. 2
- 2 - Nantes Bellevue Jsc 3
- 3 - Carquefou Usja 5
- 4 - Ste-Luce s/Loire Us 1

CENTRE N°21 - Bouguenais Foot

- 1 - Orvault Sf 2
- 2 - Bouguenais Foot 3
- 3 - Nantes Sc 2
- 4 - La Montagne Fc 2

CENTRE N°23 - Nantes La Mellinet

- 1 - Nantes La Mellinet 2
- 2 - Nantes Fc Toutes Aides 2
- 3 - Nantes Sud 98 2
- 4 - Le Pellerin Fc Basse Loire 1

CENTRE N°25 - Gorges Élan

- 1 - St-Julien Divatte Fc 2
- 2 - Gorges Élan 3
- 3 - Vallet Es 2
- 4 - Clisson Étoile 2

CENTRE N°27 - Géneston As Sud Loire

- 1 - Rezé Aepr 2
- 2 - La Limouzinière Fc Logne Boulogne 1
- 3 - Géneston As Sud Loire 3
- 4 - Vertou Ussa 3

CENTRE N°14 - Le Cellier Mauves Fc

- 1 - Nort s/Erdre Ac 2
- 2 - Le Cellier Mauves Fc 2
- 3 - Sucé s/Erdre Jge 3
- 4 - Couëron Chabossière Fc 2

CENTRE N°16 - St-Mars du Désert Ja

- 1 - St-Mars du Désert Ja 1
- 2 - Treillières Sf 2
- 3 - Mouzeil Teillé Ligné Fc 2
- 4 - Sucé s/Erdre Jge 2

CENTRE N°18 - Gj Joué Les Touches

- 1 - Carquefou Usja 4
- 2 - La Roche Blanche Côteaux 2
- 3 - Gj Joué Les Touches 1
- 4 - Nantes St-Pierre 2

CENTRE N°20 - La Chapelle s/Erdre Acc

- 1 - Carquefou Usja 2
- 2 - Nantes St-Médard Doulon Asc 2
- 3 - La Chapelle s/Erdre Ac Chap. 3
- 4 - Orvault Sf 3

CENTRE N°22 - Nantes Bellevue Jsc

- 1 - Nantes Bellevue Jsc 2
- 2 - St-Herblain Preux As 1
- 3 - La Chapelle s/Erdre Ac Chap. 4
- 4 - Bouguenais Foot 2

CENTRE N°24 - Nantes Sud 98

- 1 - Nantes Sud 98 1
- 2 - Le Loroux Landreau Osc 3
- 3 - Orvault Rc 2
- 4 - Bouaye Fc 2

CENTRE N°26 - Aigrefeuille As Maine

- 1 - Nantes St-Joseph Port. Foot 1
- 2 - Aigrefeuille As Maine 3
- 3 - St-Julien Divatte Fc 3
- 4 - St-Sébastien s/Loire Fc 3

CENTRE N°28 - Rezé Fc

- 1 - Gj du Vignoble 2
- 2 - Les Sorinières Élan Foot 3
- 3 - Gorges Élan 2
- 4 - Rezé Fc 2





CENTRE N°29 - Le Pellerin Fc Basse Loire

- 1 - Vertou Ussa 2
- 2 - St-Philbert Gd Lieu Us 3
- 3 - Le Pellerin Fc Basse Loire 3
- 4 - St-Fiacre Côteaux du Vignoble Fc 2

CENTRE N°31 - Gj Deux Coutais

- 1 - Gj Deux Coutais 1
- 2 - Nantes St-Yves Esp. 1
- 3 - Bouaye Fc 3
- 4 - Machecoul Asr 1

CENTRE N°30 - Ste-Pazanne Retz Fc

- 1 - Géneston As Sud Loire 2
- 2 - Ste-Pazanne Fc Retz 2
- 3 - Vertou Foot Es 2
- 4 - St-Sébastien s/Loire Fc 2

CENTRE N°32 - Villeneuve Bourgneuf Fc

- 1 - Villeneuve Bourgneuf Fc 1
- 2 - Le Pellerin Fc Basse Loire 2
- 3 - Gj Deux Coutais 2
- 4 - St-Philbert Gd Lieu Us 2





4 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 - Challenge "Espoirs" Crédit Agricole U13 - Niveau 2

Tour 2
Samedi 06 Décembre 2025

Saison 2025/2026

CENTRE N°01 - Guérande La Madeleine As

- 1 - St-Nazaire Ump 1
- 2 - Gj Asl Fccm 3
- 3 - Guérande La Madeleine As 3
- 4 - St-Nazaire Immaculée Fc 4 (ex 3)

CENTRE N°03 - Guérande Sa

- 1 - Pornichet Es 3
- 2 - Montoir Cs 3
- 3 - Guérande Sa 2
- 4 - St-Joachim Fc Brière 2

CENTRE N°05 - St-André des Eaux

- 1 - St-Nazaire Alerte de Méan 1
- 2 - Paimboeuf Estuaire Fc 3
- 3 - Herbignac Sc 3
- 4 - St-André des Eaux 3

CENTRE N°07 - Pontchâteau St-Guillaume As

- 1 - Pontchâteau St-Guillaume As 3
- 2 - Savenay Malville Prin. Fc 3
- 3 - Guémené Pays Fc 3
- 4 - Fay Bouvron Fc 2

CENTRE N°09 - Héric Fc

- 1 - Héric Fc 3
- 2 - Gj Abbaretz Pierre Bleue 4
- 3 - Avéssac Fégréac Sc 2
- 4 - Erbray Jeunes 2

CENTRE N°11 - Derval Sc Nord Atlantique

- 1 - Le Gâvre Fcgc 1
- 2 - Derval Sc Nord Atlantique 3
- 3 - Nozay Os 2
- 4 - Châteaubriant Voltigeurs 4

CENTRE N°02 - Donges Fc

- 1 - Montoir Cs 2
- 2 - Pornichet Es 4
- 3 - Donges Fc 2
- 4 - St-Brévin Ac 3

CENTRE N°04 - Herbignac Sc

- 1 - Herbignac Sc 2
- 2 - Gj La Baule Côte d'Amour 2
- 3 - Gj Portes de Bretagne 4
- 4 - St-Nazaire Ump 3

CENTRE N°06 - Besné Ja

- 1 - St-André des Eaux 4
- 2 - Pontchâteau Aos 3
- 3 - Besné Ja 2
- 4 - Pontchâteau St-Guillaume As 4

CENTRE N°08 - Blain Es

- 1 - Vigneux Es 2
- 2 - Nort s/Erdre Ac 5
- 3 - Savenay Malville Prin. Fc 2
- 4 - Blain Es 3

CENTRE N°10 - Nozay Os

- 1 - Gj Nord 44 1
- 2 - Ent. Soudan Us/Villepôt Us 1
- 3 - Héric Fc 4
- 4 - Nozay Os 3

CENTRE N°12 - Sucé s/Erdre Jge

- 1 - Gj Abbaretz Pierre Bleue 3
- 2 - Ent. Moisdon Meilleraye Edd/Cavusg 2
- 3 - Treillières Sf 3
- 4 - Sucé s/Erdre Jge 4





CENTRE N°13 - Gj Loireauxence Vair

- 1 - Gj Mésanger St-Géron 2
- 2 - Gj Joué Les Touches 3
- 3 - Le Cellier Mauves Fc 3
- 4 - Gj Loireauxence Vair 4

CENTRE N°15 - Petit Mars Fc

- 1 - Petit Mars Fc 1
- 2 - Gj Loireauxence Vair 3
- 3 - Gj Mésanger St-Géron 4
- 4 - St-Mars du Désert Ja 2

CENTRE N°17 - Sautron As

- 1 - Sautron As 2
- 2 - St-Étienne de Montluc Fc Loire et Sillon 3
- 3 - Nantes Fc Toutes Aides 3
- 4 - La Montagne Fc 3

CENTRE N°19 - Rezé Aepr

- 1 - Rezé Aepr 4
- 2 - Nantes St-Félix Ccs 2
- 3 - Les Sorinières Élan Foot 4
- 4 - St-Herblain Uf 4 (ex 3)

CENTRE N°21 - Indre Basse Us

- 1 - Nantes Métallo Sc 2
- 2 - Thouaré s/Loire Us 5 (ex 4)
- 3 - Indre Basse Us 2
- 4 - Exempt

CENTRE N°23 - Clisson Étoile

- 1 - St-Julien Divatte Fc 4
- 2 - Vertou Foot Es 4
- 3 - Gj du Vignoble 5
- 4 - Clisson Étoile 3

CENTRE N°25 - Gj du Vignoble

- 1 - Gj du Vignoble 3
- 2 - Nantes St-Joseph Port. Foot 2
- 3 - Gétigné Boussay Fc 2
- 4 - Vieillevigne La Planche Asf 4

CENTRE N°27 - St-Hilaire de Cl. Fcssm

- 1 - St-Hilaire de Clisson Fcssm 2
- 2 - Clisson Étoile 4
- 3 - Géneston As Sud Loire 4
- 4 - Pont St-Martin Fc Gd Lieu 3

CENTRE N°14 - Vallons Erdre Fc Vlp

- 1 - Gj Mésanger St-Géron 3
- 2 - Nort s/Erdre Ac 4
- 3 - Vallons Erdre Fc Vlp 2
- 4 - St-Vincent des Landes Lustvi 2

CENTRE N°16 - Ancenis Rcasg

- 1 - Ancenis Rcasg 3
- 2 - Grandchamp As 3
- 3 - Oudon Couffé Fc 3
- 4 - Exempt

CENTRE N°18 - St-Herblain Preux As

- 1 - St-Herblain Oc 3 (ex 2)
- 2 - St-Herblain Uf 2
- 3 - Orvault Bugallière Us 1
- 4 - St-Herblain Preux As 2

CENTRE N°20 - Nantes Étoile du Cens

- 1 - Thouaré s/Loire Us 4 (ex 3)
- 2 - Nantes St-Pierre 3 (ex 21)
- 3 - Sautron As 4
- 4 - Nantes Étoile du Cens 1 (ex 2)

CENTRE N°22 - Nantes St-Pierre

- 1 - Ste-Luce s/Loire Us 2
- 2 - Gj de Goulaine 2
- 3 - Nantes St-Pierre 4 (ex 3)
- 4 - Exempt

CENTRE N°24 - Nantes St-Yves Esp.

- 1 - Gj de Goulaine 3
- 2 - St-Sébastien s/Loire Fc 4
- 3 - Nantes St-Yves Esp. 2
- 4 - Vertou Foot Es 3

CENTRE N°26 - Vallet Es

- 1 - Vallet Es 3
- 2 - Le Loroux Landreau Osc 4
- 3 - St-Julien Divatte Fc 5
- 4 - Gj du Vignoble 4

CENTRE N°28 - Pont St-Martin Fc Gd Lieu

- 1 - Pont St-Martin Fc Gd Lieu 2
- 2 - Aigrefeuille As Maine 2
- 3 - St-Fiacre Côteaux Vignoble Fc 4
- 4 - Vieillevigne La Planche Asf 3





CENTRE N°29 - La Chevrolière Herba

- 1 - Rezé Aehr 3
- 2 - La Chevrolière Herba 2
- 3 - Gj Deux Coutais 3
- 4 - Rezé Fc 3

CENTRE N°31 - St Père en Retz

- 1 - Pornic Foot 2
- 2 - Ste Pazanne Fc Retz 3
- 3 - Chauvé Éclair 3
- 4 - St Père en Retz 2

CENTRE N°30 - Paulx Fc

- 1 - Paulx Fc 1
- 2 - Bouguenais Foot 4 (ex 21)
- 3 - Rouans Vue Es des Marais 2
- 4 - St-Philbert Gd Lieu Us 4

CENTRE N°32 - Chaumes Arche Fc

- 1 - St-Viaud Frossay Us 2
- 2 - Chaumes Arche Fc 2
- 3 - Le Pellerin Fc Basse Loire 4
- 4 - Machecoul Asr 2



Type de dossier : Administratif

Dossier :	23322460	Match :	59293.1	Départemental 4 U13 Masculin / 2	Groupe G	594
Date :	13/11/2025	15/11/2025	514478	Getigne Boussay Fc 2	-	564817 Gj Du Vignoble 4
Personne :						Club : 564817 GJ DU VIGNOBLE
Motif :	1A					Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	05	Amende : Forfait				
Dossier :	23323816	Match :	59820.1	U13f D2 A8 / 2	Groupe D	546
Date :	14/11/2025	15/11/2025	548227	Ent.Fcgm/Nozay 1	-	560447 Gf Canal Et Foret 1
Personne :						Club : 548227 F.C. PAYS DE GUEMENE
Motif :	1A					Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	05	Amende : Forfait				
Dossier :	23350278	Match :	59849.1	U13f D2 A8 / 2	Groupe E	619
Date :	17/11/2025	15/11/2025	502448	Clisson Etoile 1	-	560519 Le Pellerin F.C.B.L. 1
Personne :						Club : 560519 FOOTBALL CLUB BASSE LOIRE
Motif :	1A					Date d'effet Date de fin Montant
Décision :	05	Amende : Forfait				
Dossier :	23351093	Match :	59323.1	Départemental 4 U13 Masculin / 2	Groupe H	592
Date :	18/11/2025	15/11/2025	521399	St Herblain Oc 3	-	581256 Geneston As Sud Loir 4
Personne :						Club : 521399 ST HERBLAIN O.C.
Motif :	01	Retard Feuille de Match				
Décision :	01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches				